Sentier du Val d'Araize

Départ : En route vers un point haut

Emprunter la D180 puis la D212 vers Renazé. Après le pont sur l'Araize, tourner à droite. Continuer la route jusqu'au "Moulin des Landes" : panorama sur le Val d'Araize.

1 : Passage à la borne 0...

Emprunter le chemin à gauche, puis tourner à droite et encore à gauche. Continuer tout droit sur le chemin. Traverser la route où vous croiserez la borne 0 et continuer en face. À la fin de la forêt, tourner à gauche puis à droite. Continuer jusqu'à la route.

2 : Bords de l'Araize

Tourner à gauche et emprunter la route. Après la "Touplinaie" tourner à droite, longer un champ puis l'Araize. Emprunter le pont à gauche et remonter jusqu'à la route.

Tourner à droite sur la route. Au carrefour prendre à gauche et monter aux "Friches" puis continuer le chemin jusqu'à la Croix Malvaux.

△ *Sur la route, restez prudents !*

3 : Croix Malvaux : une légende ?

Prendre à gauche et continuer tout droit jusqu'à l'ancienne ferme "La Huardière".

A : Liaison Chazé-Henry

Prendre la 1ère à droite, longer la clôture puis continuer sur la route vers Chazé-Henry.

△ *Sur la route, restez prudents !*

4 : Chemin creux...

Tourner à gauche et descendre dans le chemin creux vers la Chapelle-Hullin. À la route, tourner à gauche, longer le cimetière et rejoindre l'église.

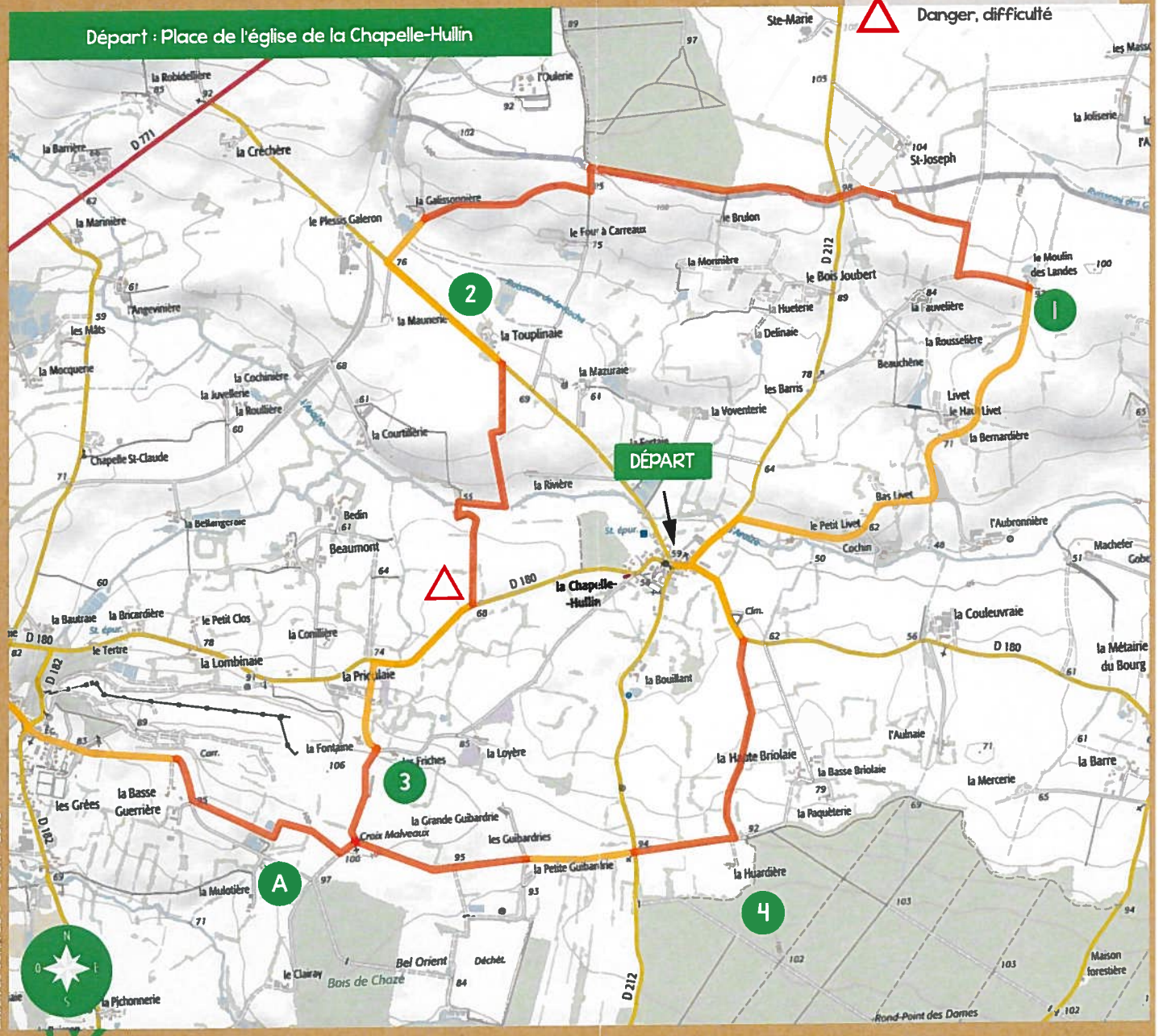

www.ombreedanjou.fr

LE SAVIEZ - VOUS ?

Les Départements, gestionnaires des routes départementales, disposent des bornes le long de celles-ci.

La **borne 0**, située à la limite des départements de Maine-et-Loire et de Mayenne, repère le début de la D212 en Maine-et-Loire. À partir de ce point, tous les kilomètres sont marqués successivement par le 1, le 2 etc.

Il y a environ 4000 repères kilométriques en Maine-et-Loire pour les seules routes départementales !

Source : DDE et Conseil Départemental 49

LA CROIX MALVAUX

La **croix Malvaux** fut érigée en 1821 à la limite entre Chazé-Henry et la Chapelle-Hullin. L'histoire raconte qu'une épidémie décimait les veaux. Suite aux prières exaucées des fermiers, ils érigèrent cette croix en remerciement.

Le panonceau sur la croix dit :

Si tu veux, voyageur,
Faire un voyage heureux,
Sur la croix du Seigneur
Daigne lever les yeux.

Responsable d'édition : Marie-Jo Hamard, Maire
Textes et mise en page : Commission "Tourisme"
Mise en page : Imprimerie BLIN - Pouancé
Crédit photos : Commune d'Ombrée d'Anjou, J.M. Bossé, M.C. Joly
Dépôt légal 2011 - N° ISBN : 20110923 - 1666
Autorisation IGN N° 192026-248037
Edition : 2018

Ne pas jeter sur la voie publique.

UN PAYSAGE MARQUÉ PAR L'ARAIZE ET LA VERZÉE

Le paysage, qui peut sembler plat, offre en fait un véritable vallonnement. Le territoire est situé dans le Massif Armoricain né il y a près de 400 millions d'années. L'érosion a fait apparaître des lignes de crêtes orientées sud-est / nord-ouest, séparées par les vallons de l'**Araize** et de la **Verzée**. L'**Araize** parcours 31.5 km avant de rejoindre l'Oudon, son eau est utilisée pour l'eau potable.

La **Verzée** naît à Villepot puis après 52 km dont 44 en Maine et Loire se jette dans l'Oudon. La Verzée alimente l'étang Saint-Aubin à Pouancé, lieu de baignade apprécié en été. Elle a longtemps entraîné de nombreux moulins.

Source : Cahier du Pouancéen n°5 - Juin 2005 - A. Neau
Rivières du département - 2010 ; SAGE Oudon

Si vous rencontrez des anomalies sur le sentier merci de les signaler à la Commune d'Ombrée d'Anjou.
Vos observations permettront de préserver les sentiers en bon état.

COMMUNE D'OMBRÉE D'ANJOU
Hôtel de ville - Zone de la Prévalaye
POUANCÉ 49420 OMBRÉE D'ANJOU
Tél. 02 41 92 35 19
info@ombreedanjou.fr

www.ombreedanjou.fr

CARTE IGN
1320 E ET 1420 O

LA CHAPELLE-HULLIN

Sentier du Val d'Araize

Départ : Place de l'église de la Chapelle-Hullin

12,6 km - 3h15

Balisage

Rythmé par les paysages agricoles et les chemins creux, cet itinéraire vous accompagne du versant nord au versant sud du Val d'Araize.

Ombrée d'Anjou